

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 4 (1974)
Heft: 10

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aînés

N° 10/74 — Quatrième année

Ce numéro est tiré à 18 000 exemplaires

Administration : Yves Debraine

Administration et Rédaction:
10, passage Saint-François, 1003 Lausanne,
téléphone (021) 22 34 29

Rédaction : Georges Gygax

Lausanne: 10, pass. Saint-François, 1003 Lausanne
Genève: CREDIS, 22, route de la Chapelle,
1212 Grand-Lancy

Editeur : Société coopérative « Aînés » Lausanne

Imprimeur : Presses Centrales Lausanne S.A.

Régie des annonces : Annonces Suisses S.A. « ASSA »
2, place Bel-Air, tél. (021) 20 29 31
1002 Lausanne
et succ. dans toute la SuisseComité de fondation : Dr L.-M. Bircher, Claude Badel, Marc Guignard,
Bernard PeitrequinBanque : Banque Cantonale Vaudoise C.C.P. :
10-725 (Ment.: pour compte 360.298 « Aînés »)

Prix du numéro : Fr. 1.80

Abonnements : Fr. 18.— par année
Etranger: Fr. 21.—Toute reproduction de textes ou photos interdite sans accord préalable
avec la Rédaction.

| | |
|----|---------------------------------|
| 2 | Editorial |
| 3 | Le bonheur est de toujours... |
| 6 | Maja et Mirjam, venues de Corée |
| 8 | Le jardin aux herbes |
| 9 | Maudite inflation |
| 10 | Message œcuménique |
| 11 | Les conseils du médecin |
| 12 | L'avocat vous répond |
| 13 | Chronique AVS |
| 14 | Mouvement des Aînés |
| 15 | Pages Pro Senectute |
| 19 | Madame Pratique a des idées |
| 21 | Courrier des lecteurs |
| 22 | Petites annonces |
| 23 | Travaux à l'aiguille |
| 24 | Mots croisés |

Photo de couverture: Le grand bonheur de Maja et Mirjam, petites filles de Corée devenues Zurichaises. Voir notre reportage en pages 6 et 7 de ce numéro.

(Photo Yves Debraine)

Les « petits messieurs »

L'affaire relatée ici serait de peu d'importance si elle ne permettait de constater, une fois de plus, qu'il est des gens chez qui les scrupules n'existent guère.

Récemment, nous avons lu dans un quotidien que de « vilaines gens » se déplacent par monts et par vaux vendant, sous le couvert d'une maison connue, des litres d'un produit d'entretien douteux. Or, chose extraordinaire, ladite maison semblait se déplacer constamment, les « représentants » faisant remplir et signer leur fiche de commande estampillée une fois à Le Bry (FR), une autre à Romont, et enfin dans le canton du Tessin...

Gibier: les personnes âgées. Tactique: la surprise.

A Lausanne, nous avons rencontré deux personnes lésées par « ces messieurs ».

L'une d'elles, Mme Nelly Wolfgang, raconte:

— Dans la journée du 6 août, un jeune homme se présente à ma porte avec beaucoup d'aplomb:

— Bonjour Mme Wolfgang! Un cadeau pour vous!

L'homme brandit une shampoinneuse pour tapis.

— Comment ça, un cadeau?

— Eh! bien, dit-il, me tendant l'objet, ce cadeau à condition que vous me preniez dix litres d'un détergent que j'ai ici. La maison L..., Madame! Vous savez, à partir de dix litres, vous obtenez le cadeau, et à raison de 23 fr. 90 le litre, c'est pour rien.

— Vous plaisantez!

L'homme ne plaisante pas; il propose une démonstration. Il choisit une boiserie. Evidemment, celle-ci sort étincelante de l'opération.

Conquise, Mme W. tombe dans le panneau et signe. Peu de temps après, Mme W. apprend que son voisin a également signé une fiche de commande de la maison L... Moins chanceux que Mme W., M. Yersin doit emmagasiner, lui, une cinquantaine de litres du produit en question! Et il y a ces commandes qui ne proviennent pas du même endroit... c'est étrange. Cette signature illisible... Les faits sont là. Les victimes comprennent qu'elles ont été bernées. C'est moche.

Moche est peu dire. Des personnes comme nos deux interlocuteurs, il en existera toujours; de « petits messieurs » également. Alors que faire? Que faire pour se préserver de telles mésaventures? Avant tout: être attentif; ne jamais signer ou accepter de payer comptant. Proposez au besoin de régler le montant de votre achat par mensualités. Ainsi, si vous avez le moindre doute, il vous sera possible de résilier le contrat dans les cinq jours.

★ ★ ★

La Fédération romande des consommatrices organise, le 31 octobre prochain, à la Paroisse de Saint-Luc, Pontaise, Lausanne, une conférence sur « Ventes et attrape-nigauds, contrats d'achat et courses organisées avec commandes ». A ne pas manquer!